

# Les mains vertes de La Châtoire



En plein cœur de la Zac Paul Badré dans le quartier de La Châtoire au Tampon, les jardins collectifs initiés par la mairie sont un véritable parc urbain qui profite à tous les habitants. (Photo : Julien Azam)

"Ces jardins sont de véritables couteaux suisses. À chaque situation, on trouve une application et une solution". C'est d'abord du côté de Bras-Creux que Théo Rivière, devenu en quelques mois Monsieur Jardin de la commune du Tampon a impulsé, en 2009, l'idée de mettre des parcelles de terrain à la disposition des habitants. "Il s'agit vraiment d'offrir une plus-value au pouvoir d'achat des habitants, explique l'animateur au sein du CCAS qui gère les jardins collectifs sur la commune sudiste. Après l'expérience à Bras-Creux, la mairie a décidé de réaliser un second jardin en 2010 dans le quartier de la Zac Paul Badré à La Châtoire". Une cité de 1 500 logements représentant 5 000 habitants et en plein milieu près de 7 000m<sup>2</sup> de jardins collectifs divisé en une soixantaine de parcelles. "On donne un aspect social

à ces jardins, poursuit Théo Rivière. Il y a des parcelles pour les familles aux minima sociaux, celles pour les retraités, celles pour les revenus en dessous du Smic. Deux écoles primaires disposent aussi de parcelles. Tout cela crée un véritable lien entre les habitants du quartier, ceux



Fruits et légumes, mais aussi des fleurs poussent aux pieds des immeubles tamponnais (photos Julien Azam).

venus de l'extérieur". En plus d'économiser près de 1 200 euros par an cultivant elle-même leurs fruits et légumes, les familles sortent de leur train-train quotidien. "De véritables rendez-vous sont donnés dans les jardins, indique le jardinier animateur. On échange les boutures, les plants, le savoir-faire, on favorise l'agriculture raisonnée voire bio". Même les résidents qui n'ont pas émis le souhait d'avoir une parcelle en profitent. Ces jardins collectifs deviennent de véritables parcs urbains dans lesquels les balades en famille sont idéales. "Aujourd'hui, nous avons deux jardins collectifs réalisés par la mairie et trois autres initiés par des bailleurs sociaux (voir par ailleurs), souligne Théo Rivière. La commune du Tampon a été précurseur en la matière. C'est véritablement un gros succès économique, mais aussi social pour les habitants des quartiers".

Veronique Tournier

# Les jardins Kaloupilé de la SIDR



À l'entrée du jardin initié par la SIDR dans la résidence Halley au Tampon, on affiche fièrement seau et pelle. 22 familles bénéficient d'une parcelle pour jardiner. (Photo : VT)

Au tampon Suite aux jardins collectifs initiés par la municipalité, certains bailleurs sociaux ont décidé d'installer eux-mêmes des jardins en plein cœur des résidences. Le premier jardin du réseau Kaloupilé à sortir de terre est celui de la résidence Halley au Tampon en novembre 2013. À l'époque, Hugues Cadet, directeur adjoint de la SIDR mentionnait l'importance sociale de ces jardins : "Des nouveaux liens se créent, les résidents se parlent plus souvent. Il y a un lien social mais aussi une importance économique car les familles mangent les fruits et légumes cultivés". Depuis deux autres jardins ont vu le jour sur la commune du Tampon : un jardin à Ravine Blanche et un autre à Palmiste Rouge. Ce dernier est basé sur un concept différent et va plus loin dans la démarche sociale. L'association qui gère le jardin en profite pour permettre à des personnes du quartier une

véritable formation. Plus d'une dizaine de jardins estampillés Kaloupilé doivent être mis en place aux quatre coins de l'île par La SIDR en 2014.

VT

## UN COLLÈGE ASSOCIATIF RELANCE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES JARDINS FAMILIAUX DE LA RÉUNION

En novembre 2013, lors du salon des maires et des collectivités locales à Paris, La Réunion a rejoint la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC). Un an auparavant, le maire du Tampon de l'époque, Paulet Payet a initié un rapprochement entre la fédération et l'Union Départementale des Jardins Familiaux et Collectifs de la Réunion (UDJFCR) qu'il avait créée. En 2013, l'UDJFCR compte 7 sites de jardins situés en zones rurales et urbaines avec au total 207 parcelles de 25 à 100m<sup>2</sup>. L'Union réunionnaise souhaite multiplier son action et accompagner la finalisation

des 28 sites à naître sur 16 villes de l'île. Depuis les dernières élections municipales, c'est un collège associatif qui a repris la gestion de l'UDJFCR. "Comme Paulet Payet qui était le président de l'UDJFCR n'a pas été réélu à la tête de sa commune, on a voulu reprendre en main l'union, explique Jérôme Collet, président de l'association Fair. Dès le mois d'août, on va contacter les villes ainsi que de nombreux bailleurs sociaux très intéressés par les jardins collectifs ainsi que les CCAS".

VT

# Un espace d'échanges et de convivialité pour les mains vertes

**LA PLAINE-DES-PALMISTES.** Fraises, salades, maïs, pistache, haricots, brèdes, citrouilles... et bien d'autres fruits et légumes poussent dans le jardin familial de la Plaine-des-Palmistes. Une vaste parcelle, clôturée de 4 000m<sup>2</sup>, mise à disposition de 8 familles qui exploitent respectivement entre 90 et 120m<sup>2</sup> depuis le lancement du projet en 2012. Tout est parti d'un PIL (Projet d'initiative locale) qui a permis à 16 jeunes de défricher le terrain - en face de la caserne des pompiers - et de délimiter les parcelles avec des plantes aromatiques, et des allées en scorie. Chaque parcelle est dotée d'un abri de jardin et d'un récupérateur d'eau. Des bacs à compost mis en place par la Ciresont aussi utilisés par chacun des 8 jardiniers, habitants des nouvelles résidences collectives du premier village pour la plupart. Ils en sont à leurs deuxièmes, troisièmes récoltes et en sont satisfaits. L'utilisation des produits phytosanitaires est interdite au jardin familial de la Plaine où la pratique de l'agriculture biologique est vivement conseillée. L'exploitation des parcelles est aussi autorisée uniquement pour la consommation familiale mais en aucun cas à des fins de production commerciale. "L'idée de créer ce jardin familial remonte à très loin. Dans la tradition créole, chacun a son petit bout de jardin. D'où l'idée de mise à disposition des parcelles, répondant à un besoin social, tout particulièrement pour les familles des résidences collectives", rappelle Eddy Marianne, président de l'Association économique sociale et solidaire de l'océan Indien



À La Plaine-des-Palmistes, une vaste parcelle, clôturée de 4 000m<sup>2</sup> est mise à disposition de 8 familles.

(AESSOI), porteuse du projet. Il signale que 3 parcelles attendent toujours preneurs. La cotisation est de 7 euros par an par famille. La convention est renouvelable par tacite reconduction, pour chaque jardinier, tenu d'exploiter ou d'entretenir le site pendant la durée de mise à disposition. L'AESSOI organise aussi des animations à destination des exploitants et de la population : journées portes ouvertes, accueil des scolaires, formation ou stage pratique de jardinage. Des projets d'accompagnement par des tuteurs ou tutrices de l'IREO (Institut Rural d'Éducation et

d'Orientation de la Réunion) sont envisagés. Des jeunes en formation au sein de la Maison familiale rurale, à proximité du jardin, interviennent déjà ponctuellement sur le site. Pour M. Marianne, cet espace constitue un lieu de partage, d'échange intergénérationnel et de convivialité pour les mains vertes de la Plaine-des-Palmistes. "Le projet ne date que de 2 ans, il n'y a pas trop de turn over des familles qui sont plutôt fidèles au concept. Avec tous les partenaires, nous travaillons pour maintenir la réelle dynamique qui y est engagée".

P.R.

**2014**

**FÉLICITATIONS !**  
**AUX BACHELIERS ET NOUVEAUX**  
**DIPLÔMÉS 2014, D'ORIGINE CHINOISE**  
Bac +2, admis en écoles de commerce/ingénieur, licence, master, doctorat, sportifs

Remise des récompenses  
**Samedi 19 Juillet 2014**  
**Saint-Pierre et Saint-Denis**

Inscrivez-vous dès à présent sur le site  
**www.guandreunion.com**

Secteur Nord : [organisation@guandreunion.com](mailto:organisation@guandreunion.com)  
**0692 33 32 32**

Secteur Sud : [contact@guandi-temple.re](mailto:contact@guandi-temple.re)  
**0693 00 12 19**

Date limite d'inscription : Jeudi 10 Juillet 2014 - 20h00

**PROGRAMME DES FESTIVITÉS DE SAINT-DENIS DANS SON FORMAT FAMILIAL**

**Samedi 19 Juillet 2014**  
 Remise des Prix aux méritants • 21h  
 Danse des lions et dragons • 23h30  
 Repas des nouilles de la longévité dans les temples • Minuit

**Dimanche 20 Juillet 2014**  
 Danse des lions et dragons • 11h30 et 19h30  
 Visites guidées des temples • 10h-12h / 12h30-18h sauf pendant les rituels  
 Déjeuner dans les temples • 12h  
 Soirée anniversaire • 20h

Réservation :  
 Temple LI SI TONG : **0692 77 41 49** Temple CHANE : **0692 39 29 14**